

A2G

Société par actions simplifiée au capital de 25.900 euros

Siège social : 265 avenue Mario Bénard

83400 HYERES

500 225 396 RCS TOULON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 MARS 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 6.666.520 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 6.666.520 euros

Affectation :

- Aux associés à titre de dividendes à hauteur de 1.200.000 euros
Soit un dividende de 171,43 euros par action,
- Au poste « Autres réserves » pour le solde, soit 5.466.520 euros
Ce qui porte le solde de ce poste à 29.215.005 euros,

Total affecté : 6.666.520 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 29.244.605 euros pour un capital de 25.900 euros.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions de l'article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les dividendes présentement distribués seront assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, lequel est non libératoire et sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.

Les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution font l'objet d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale. Le paiement à la source sera versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale en date du 27 mars 2025.

**Certifié conforme
Le Président**

Signé par :

GUINARD Gaëtan

231B90E4B02F4F3...

Bilan actif

Signé par :

GUINARD Gaëtan

231B90E4B02F4F3...

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	24 149		24 149	24 149
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	44 732 759	513 645	44 219 114	43 390 849
Créances rattachées aux participations	5 439 316		5 439 316	6 053 440
Autres titres immobilisés	2 350 000		2 350 000	2 234 319
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	52 546 224	513 645	52 032 579	51 702 756
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 882		1 882	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	407 156		407 156	
Autres créances	117 092		117 092	2 318
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	161 267		161 267	659 407
Charges constatées d'avance (3)	2 656		2 656	
	690 054		690 054	661 725
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	53 236 277	513 645	52 722 632	52 364 481
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			5 439 316	6 554 202
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 900	25 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	23 748 485	21 516 048
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 666 520	4 232 437
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	30 444 605	25 778 085
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20 512 777	23 911 567
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 564 097	2 648 884
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	32 159	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 039	24 524
Dettes fiscales et sociales	53 902	120
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 054	1 300
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	22 278 028	26 586 396
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	52 722 632	52 364 481
(1) Dont à plus d'un an (a)	17 069 903	20 455 868
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 175 967	6 130 528
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Signé par :

GUINARD Gaëtan

231B90E4B02F4F3...

	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	70 063	
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net	70 063	
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	14 166	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 478	
Autres produits	30 218	1
Total des produits d'exploitation (I)	115 926	1
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	7 480	
Variations de stock	2 725	
Autres achats et charges externes (a)	105 980	27 511
Impôts, taxes et versements assimilés	184	159
Salaires et traitements	37 249	
Charges sociales	7 575	
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	28 967	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1 508	75
Total des charges d'exploitation (II)	191 668	27 745
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-75 742	-27 744
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	7 061 019	4 562 121
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 563	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	616 444	41 973
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	7 681 025	4 604 093
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	511 645	18 459
Intérêts et charges assimilées (4)	726 736	451 696
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	1 238 381	470 155
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	6 442 644	4 133 938
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 366 902	4 106 193

Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 280 911	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	2 280 911	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 910 270	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 910 270	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	370 641	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	71 023	-126 244
Total des produits	10 077 862	4 604 094
Total des charges	3 411 342	371 657
BENEFICE OU PERTE	6 666 520	4 232 437
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	7 061 019	4 562 120
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	103 139	127 125

Annexe des comptes annuels

Signé par :

GUINARD Gaëtan

231B90E4B02F4F3...

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 52 722 632 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 666 520 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Terrains et aménagements : 10 à 20 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres, valeurs mobilières

Les titres de participation ont été comptabilisés, lors de leur entrée dans le patrimoine, au coût d'acquisition qui s'entend du prix pour lequel ils ont été acquis.

Pour les valeurs mobilières de placement, les frais accessoires ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan. La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Règles et méthodes comptables

Disponibilités

Les disponibilités sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société LES VIGNES DE BEAUMONT a été absorbée par la société A2G dans le cadre d'une fusion avec effet rétroactif au 1er octobre 2023.

Cette opération a été placée sous le régime de l'article 210 du Code Général des Impôts.

Les modalités de la fusion sont décrites dans le traité de fusion (signé le 23 juillet 2024) à savoir :

- Valorisation des apports à la valeur nette comptable ;
- Absence de rapport d'échange et de modification du capital.

Cette opération s'est traduite par un actif net négatif apporté de 294 834€, l'annulation des 1 000 actions auto-détenues de la société A2G, dégageant un mali de fusion de 304 834€.

Cette fusion entraîne la sortie de la société LES VIGNES DE BEAUMONT du périmètre d'intégration fiscale du groupe A2G à compter du 1er octobre 2023.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Terrains		502 483	502 483	
- Constructions sur sol propre	24 149			24 149
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels		130 695	130 695	
- Installations générales, agencements - Immobilisations corporelles en cours		1 361 385	1 361 385	
Immobilisations corporelles	24 149	1 994 563	1 994 563	24 149
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	49 947 051	4 329 174	4 104 150	50 172 075
- Autres titres immobilisés	2 350 000			2 350 000
Immobilisations financières	52 297 051	4 329 174	4 104 150	52 522 075
ACTIF IMMOBILISE	52 321 200	6 323 737	6 098 713	52 546 224

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Acquisitions		1 994 563	4 329 174	6 323 737
Augmentations de l'exercice		1 994 563	4 329 174	6 323 737
Ventilation des diminutions				
Cessions		1 994 563	4 104 150	6 098 713
Diminutions de l'exercice		1 994 563	4 104 150	6 098 713

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS HYERDIS 83400 HYERES	1 000 000	7 438 893	99,99	6 163 700
SCEA ROCGUINE 83400 HYERES	1 000		95,00	-75 771
SAS ESPACE PASSERON 83400 HYERES	1 351 910	502 762	100,00	-10 883
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	44 732 759	44 219 114	5 439 316		6 999 664
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Au 30 septembre 2024, le montant des pertes cumulés par la SAS ESPACES PASSERON est de 513 645 €.

Notre filiale est propriétaire d'un terrain sur lequel le projet commercial initial a été abandonné. A ce jour, une provision pour dépréciation des titres a été constituée à hauteur de ses pertes cumulés, en l'absence de plus value latente identifiable sur les actifs immobilisés de la société.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Terrains		51 949	51 949	
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		32 344	32 344	
- Installations générales, agencements				
Immobilisations corporelles		84 293	84 293	
ACTIF IMMOBILISE		84 293	84 293	

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 966 220 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	5 439 316	5 439 316	
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	407 156	407 156	
Autres	117 092	117 092	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 656	2 656	
Total	5 966 220	5 966 220	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	30/09/2024	30/09/2023
Créances rattachées à des participations	41 877	62 337
Créances clients et comptes rattachés	70 063	
Disponibilités	1 313	
Total	113 254	62 337

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	618 444	511 645	616 444	513 645
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	618 444	511 645	616 444	513 645
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		511 645	616 444	
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 25 900,00 euros décomposé en 7 000 titres d'une valeur nominale de 3,70 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 000	4
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 000	4

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 21/03/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	4 232 437
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	4 232 437
Affectations aux réserves	2 232 437
Distributions	2 000 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	4 232 437

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2024
Capital	25 900				25 900
Réserve légale	3 700				3 700
Réserves générales	21 516 048	2 232 437	2 232 437		23 748 485
Résultat de l'exercice	4 232 437	-4 232 437	6 666 520	4 232 437	6 666 520
Dividendes		2 000 000			
Total Capitaux Propres	25 778 085		8 898 957	4 232 437	30 444 605

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 245 869 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	20 512 777	3 442 874	15 500 929	1 568 974
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	682 412	682 412		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 039	74 039		
Dettes fiscales et sociales	53 900	53 900		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	922 741	922 741		
Produits constatés d'avance				
Total	22 245 869	5 175 967	15 500 929	1 568 974
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 397 893			
(**) Dont envers les associés	568 660			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 558 418 euros.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	20 469 701	20 469 701	45 729 899
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	20 469 701	20 469 701	45 729 899

*Nantissement des titres de la société Hyerdis (valeur à l'actif : 43 379 899 €) au profit de la BECM, la BPI et la banque EDEL en garantie de l'enveloppe totale du financement de l'acquisition des titres de la société Hyerdis pour un montant total de 36 000 K€.

*Nantissement des comptes titres A2G détenus par M. GUINARD à hauteur de 5 400 K€ au profit de la BECM, en garantie de l'enveloppe totale du financement de la réduction de capital liée à la sortie d'un associé pour un montant total de 5 400 K€.

*Caution solidaire de M.GUINARD à hauteur de 1 080 K€ au profit de la BECM en garantie de l'enveloppe totale du financement de la réduction de capital liée à la sortie d'un associé pour un montant total de 5 400 K€.

* Nantissement d'un contrat de capitalisation à hauteur de 2 350 K€, en garantie de l'enveloppe totale du financement du renforcement du fonds de roulement pour un montant total de 3 970 K€.

Charges à payer

	30/09/2024	30/09/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 075	43 973
Emprunts et dettes financières divers	11 679	23 162
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 741	17 584
Dettes fiscales et sociales	132	119
Total	103 628	84 838

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	2 656		
Total	2 656		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant facturé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 7 332 euros.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2007, la société SAS A2G est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A2G, avenue Mario Benard 83400 HYERES.

Le groupe est constitué par :

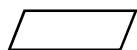
- SAS A2G, société tête de groupe
- SAS ESPACE PASSERON et SAS HYERDIS.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 1 991 909 euros

- Charges de l'exercice : 2 062 932 euros

Soit un supplément d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice de: 71 023 euros (Dont 68 734€ au titre de l'impôt sur les sociétés de A2G & 2 288€ au titre de la charge supplémentaire d'impôt sur les sociétés liée au régime de l'intégration fiscale).



Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SAS A2G

Forme : SAS

SIREN : 500225396

Au capital de : 25 900 euros

Adresse du siège social :
AVENUE MARIO BENARD
83400 HYERES

Cabinet CCA

32 Allée Sébastien Vauban
Immeuble Espace Capitou
83600 FREJUS

Cabinet Vilaine & Associés

6-8 Impasse Augustin Fresnel, Bât Lavoisier
44800 SAINT-HERBLAIN

SAS A2G

Société SAS au Capital de 25 900 Euros

Siège social : 265 Avenue Mario Bénard
83400 HYERES

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30/09/2024

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2024

Aux associés de la SAS A2G,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A2G relatifs à l'exercice clos le 30/09/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés de la correcte traduction comptable des appréciations décrites dans le paragraphe « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président, le 10/12/2024.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à FREJUS, le 12 Mars 2025

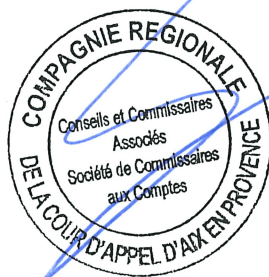
Pour la Société CCA

Claude LAVANCHY
Commissaire aux comptes

Pour le Cabinet Vilaine & Associés

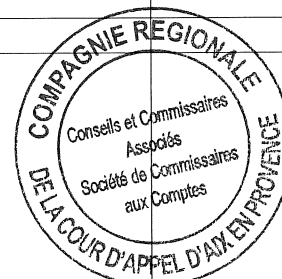
Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Christian PALVADEAU
Commissaire aux comptes



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	24 149		24 149	24 149
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	44 732 759	513 645	44 219 114	43 390 849
Créances rattachées aux participations	5 439 316		5 439 316	6 053 440
Autres titres immobilisés	2 350 000		2 350 000	2 234 319
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	52 546 224	513 645	52 032 579	51 702 756
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 882		1 882	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	407 156		407 156	
Autres créances	117 092		117 092	2 318
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	161 267		161 267	659 407
Charges constatées d'avance (3)	2 656		2 656	
	690 054		690 054	661 725
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	53 236 277	513 645	52 722 632	52 364 481
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			5 439 316	6 554 202
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



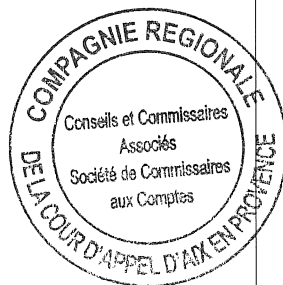
Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 900	25 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	23 748 485	21 516 048
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 666 520	4 232 437
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	30 444 605	25 778 085
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20 512 777	23 911 567
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 564 097	2 648 884
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	32 159	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 039	24 524
Dettes fiscales et sociales	53 902	120
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 054	1 300
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	22 278 028	26 586 396
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	52 722 632	52 364 481
(1) Dont à plus d'un an (a)	17 069 903	20 455 868
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 175 967	6 130 528
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	70 063	
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net	70 063	
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	14 166	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 478	
Autres produits	30 218	1
Total des produits d'exploitation (I)	115 926	1
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	7 480	
Variations de stock	2 725	
Autres achats et charges externes (a)	105 980	27 511
Impôts, taxes et versements assimilés	184	159
Salaires et traitements	37 249	
Charges sociales	7 575	
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	28 967	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1 508	75
Total des charges d'exploitation (II)	191 668	27 745
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-75 742	-27 744
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	7 061 019	4 562 121
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 563	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	616 444	41 973
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	7 681 025	4 604 093
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	511 645	18 459
Intérêts et charges assimilées (4)	726 736	451 696
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	1 238 381	470 155
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	6 442 644	4 133 938
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 366 902	4 106 193



Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 280 911	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	2 280 911	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 910 270	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 910 270	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	370 641	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	71 023	-126 244
Total des produits	10 077 862	4 604 094
Total des charges	3 411 342	371 657
BENEFICE OU PERTE	6 666 520	4 232 437
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	7 061 019	4 562 120
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	103 139	127 125



Annexe des comptes annuels



Règles et méthodes comptables

*Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024,
dont le total est de 52 722 632 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,
dégageant un bénéfice de 6 666 520 euros.*

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

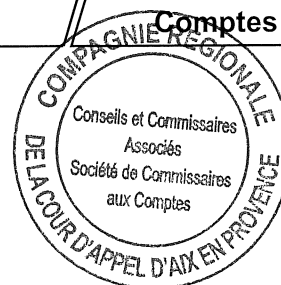
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres, valeurs mobilières

Les titres de participation ont été comptabilisés, lors de leur entrée dans le patrimoine, au coût d'acquisition qui s'entend du prix pour lequel ils ont été acquis.

Pour les valeurs mobilières de placement, les frais accessoires ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan. La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Règles et méthodes comptables

Disponibilités

Les disponibilités sont enregistrées pour leur valeur nominale.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société LES VIGNES DE BEAUMONT a été absorbée par la société A2G dans le cadre d'une fusion avec effet rétroactif au 1er octobre 2023.

Cette opération a été placée sous le régime de l'article 210 du Code Général des Impôts.

Les modalités de la fusion sont décrites dans le traité de fusion (signé le 23 juillet 2024) à savoir :

- Valorisation des apports à la valeur nette comptable ;
- Absence de rapport d'échange et de modification du capital.

Cette opération s'est traduite par un actif net négatif apporté de 294 834€, l'annulation des 1 000 actions auto-détenues de la société A2G, dégageant un mali de fusion de 304 834€.

Cette fusion entraîne la sortie de la société LES VIGNES DE BEAUMONT du périmètre d'intégration fiscale du groupe A2G à compter du 1er octobre 2023.



Notes sur le bilan

Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Terrains		502 483	502 483	
- Constructions sur sol propre	24 149			24 149
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels		130 695	130 695	
- Installations générales, agencements - Immobilisations corporelles en cours		1 361 385	1 361 385	
Immobilisations corporelles	24 149	1 994 563	1 994 563	24 149
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	49 947 051	4 329 174	4 104 150	50 172 075
- Autres titres immobilisés	2 350 000			2 350 000
Immobilisations financières	52 297 051	4 329 174	4 104 150	52 522 075
ACTIF IMMOBILISE	52 321 200	6 323 737	6 098 713	52 546 224

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Acquisitions		1 994 563	4 329 174	6 323 737
Augmentations de l'exercice		1 994 563	4 329 174	6 323 737
Ventilation des diminutions				
Cessions		1 994 563	4 104 150	6 098 713
Diminutions de l'exercice		1 994 563	4 104 150	6 098 713



Notes sur le bilan

Immobilisations financièresListe des filiales et participationsRenseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS HYERDIS 83400 HYERES	1 000 000	7 438 893	99,99	6 163 700
SCEA ROGUINE 83400 HYERES	1 000		95,00	-75 771
SAS ESPACE PASSERON 83400 HYERES	1 351 910	502 762	100,00	-10 883
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	44 732 759	44 219 114	5 439 316		6 999 664
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Au 30 septembre 2024, le montant des pertes cumulés par la SAS ESPACES PASSERON est de 513 645 €.

Notre filiale est propriétaire d'un terrain sur lequel le projet commercial initial a été abandonné. A ce jour, une provision pour dépréciation des titres a été constituée à hauteur de ses pertes cumulés, en l'absence de plus value latente identifiable sur les actifs immobilisés de la société.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Terrains		51 949	51 949	
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		32 344	32 344	
- Installations générales, agencements				
Immobilisations corporelles		84 293	84 293	
ACTIF IMMOBILISE		84 293	84 293	

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 966 220 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	5 439 316	5 439 316	
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	407 156	407 156	
Autres	117 092	117 092	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 656	2 656	
Total	5 966 220	5 966 220	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	30/09/2024	30/09/2023
Créances rattachées à des participations	41 877	62 337
Créances clients et comptes rattachés	70 063	
Disponibilités	1 313	
Total	113 254	62 337

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	618 444	511 645	616 444	513 645
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	618 444	511 645	616 444	513 645
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		511 645	616 444	
Exceptionnelles				

Capitaux propresComposition du capital social

Capital social d'un montant de 25 900,00 euros décomposé en 7 000 titres d'une valeur nominale de 3,70 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 000	4
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 000	4



Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 21/03/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	4 232 437
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	4 232 437
Affectations aux réserves	2 232 437
Distributions	2 000 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	4 232 437

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2024
Capital	25 900				25 900
Réserve légale	3 700				3 700
Réserves générales	21 516 048	2 232 437	2 232 437		23 748 485
Résultat de l'exercice	4 232 437	-4 232 437	6 666 520	4 232 437	6 666 520
<i>Dividendes</i>		2 000 000			
Total Capitaux Propres	25 778 085		8 898 957	4 232 437	30 444 605



Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	20 469 701	20 469 701	45 729 899
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	20 469 701	20 469 701	45 729 899

*Nantissement des titres de la société Hyerdis (valeur à l'actif : 43 379 899 €) au profit de la BECM, la BPI et la banque EDEL en garantie de l'enveloppe totale du financement de l'acquisition des titres de la société Hyerdis pour un montant total de 36 000 K€.

*Nantissement des comptes titres A2G détenus par M. GUINARD à hauteur de 5 400 K€ au profit de la BECM, en garantie de l'enveloppe totale du financement de la réduction de capital liée à la sortie d'un associé pour un montant total de 5 400 K€.

*Caution solidaire de M.GUINARD à hauteur de 1 080 K€ au profit de la BECM en garantie de l'enveloppe totale du financement de la réduction de capital liée à la sortie d'un associé pour un montant total de 5 400 K€.

* Nantissement d'un contrat de capitalisation à hauteur de 2 350 K€, en garantie de l'enveloppe totale du financement du renforcement du fonds de roulement pour un montant total de 3 970 K€.

Charges à payer

	30/09/2024	30/09/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 075	43 973
Emprunts et dettes financières divers	11 679	23 162
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 741	17 584
Dettes fiscales et sociales	132	119
Total	103 628	84 838



Notes sur le bilan

Comptes de régularisationCharges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	2 656		
Total	2 656		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant facturé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 7 332 euros.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2007, la société SAS A2G est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A2G, avenue Mario Benard 83400 HYERES.

Le groupe est constitué par :

- SAS A2G, société tête de groupe
- SAS ESPACE PASSERON et SAS HYERDIS.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 1 991 909 euros

- Charges de l'exercice : 2 062 932 euros

Soit un supplément d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice de: 71 023 euros (Dont 68 734€ au titre de l'impôt sur les sociétés de A2G & 2 288€ au titre de la charge supplémentaire d'impôt sur les sociétés liée au régime de l'intégration fiscale).



Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SAS A2G

Forme : SAS

SIREN : 500225396

Au capital de : 25 900 euros

Adresse du siège social :
AVENUE MARIO BENARD
83400 HYERES

